



## 1. Caractérisation augmentée : la profondeur de champ

**D**ans le texte, on appelle « caractérisation » le nombre des circonstances, occurrences particulières ajoutées au sujet lui-même, et entourant l'objet du propos. Ce sont, soit des éléments de qualification, avec aussi mention de détails, de circonstances, précisant la désignation des choses (caractérisation qualificative ou circonstancielle proprement dite), soit des éléments d'analyse et de jugement, « médiatisant » intellectuellement le sujet (caractérisation intellectuelle, d'intention comparable à celle de la caractérisation qualificative, mais ne s'y réduisant pas). Le but de ces deux caractérisations est le même : l'ajout des précisions aux choses mêmes que je vois. Par exemple, « Banc vide dans un jardin public » est une caractérisation qualificative (« vide »), et circonstancielle (« dans un jardin public ») ; si j'ajoute « invitant au repos », j'ai une caractérisation intellectuelle, avec ajout d'une analyse, ou d'un sens supplémentaire aux choses. [Exemple : *Sur un banc*]

La caractérisation intellectuelle, dans la perception visuelle des choses, implique l'approfondissement du discours intérieur du spectateur. Elle suppose toujours l'ajout supplémentaire d'une réflexion à ce que les yeux voient (immédiatement).

La caractérisation qualificative, ou circonstancielle, correspond davantage à la perception immédiate des choses, à la façon dont elles sont reconnues tout de suite et désignées. Dans le texte, cette caractérisation, traditionnellement, s'oppose à la nomination (simple). Par exemple, si je dis « banc », je ne caractérise pas, je nomme ou me contente de nommer. Si je dis « grand banc », ou « petit banc », je commence à caractériser l'objet, par ajout de qualificatifs. Si j'ajoute « banc dans une allée bordée d'une haie, conduisant à une statue se découpant sur fond d'arbres », je caractérise évidemment encore davantage, par ajout de circonstances.

Dans l'ordre du visible, cela revient d'une part à situer l'objet dans une scène plus large, et d'autre part à voir plus d'objets avec netteté.

Dans le texte, bien sûr, la caractérisation et la nomination simple ne s'opposent pas si nettement. Ce sont choses toujours relatives. La caractérisation qualificative, par exemple, ne tient pas seulement à la présence effective dans le texte de qualificatifs (adjectifs, etc.), mais aussi au plus ou moins grand degré de précision des noms eux-mêmes que je choisis pour nommer les choses. Ainsi, le nom : « siège » caractérise moins que le nom : « banc », parce que « siège » est plus large et générique que « banc ». La qualification verbale est une modalité de la nomination elle-même.

Dans l'image, la venue à l'esprit d'un « nom » plus « large » et « générique » peut s'obtenir en restreignant le champ. Par exemple, si je masque avec ma main la moitié supérieure de cette photo, et n'en considère que la moitié inférieure, j'ai un « siège », non un « banc ». Si on fait cette réduction, on verra que la moitié inférieure de l'image est beaucoup moins nettement caractérisée que l'image prise dans son ensemble.

On peut donc augmenter la caractérisation dans l'image en augmentant l'étendue du champ visuel, au moyen du cadrage.

Mais aussi, comme ici, en augmentant la profondeur du champ visuel. On joue alors, non sur le nombre d'objets vus de façon bidimensionnelle, dans la dimension horizontale et verticale du cadre, mais sur le nombre d'objets vus nettement sur les différents plans de profondeur. La perception de la profondeur, d'une hiérarchie précise dans les distances, est une donnée supplémentaire de la caractérisation visuelle. À cadrage identique, le nombre d'objets vus dans une image peut être bien différent, suivant que les objets sont nets en profondeur, ou non. Alors la caractérisation visuelle, elle aussi, peut être très différente.

Ici, tout est net dans cette photo, du premier plan à l'arrière-plan, du début en quelque sorte à la fin de l'acte de vision. L'acuité de perception est très grande. Il y a un maximum d'éléments nettement visibles (feuille morte, banc, statue, arbres, etc.), un maximum de détails, de circonstances, d'informations. En ce sens, compte tenu de son cadrage, c'est une photo qui peut prétendre à l'exhaustivité.

Dans de tels cas, où tout est net ou à peu près, on dit que la « profondeur de champ » est maximale. On obtient une profondeur de champ maximale, en photo, en prenant un objectif de courte focale, qui « élargit » le champ visuel, et une fois l'objectif choisi, en diaphragmant l'objectif le plus possible. Le diaphragme est comme l'iris de l'œil : pour voir plus nettement, il faut cligner des yeux. Étymologiquement, par exemple, un « myope » est quelqu'un qui cligne les yeux (*muein*) pour mieux y voir.

Le diaphragme ici est tout petit, maximalement fermé : il se voit d'ailleurs sur la photo, à cause du reflet parasite de la lumière en contre-jour. Ce sont les deux petits hexagones blancs sous la statue : c'est un peu un phénomène (non prévu au départ !), de réplication

du regard, ou de mise en abîme (survenue de l'œil lui-même ou du dispositif de vision dans l'image, comme de la parole dans le discours)...

On voit qu'on peut augmenter la caractérisation visuelle (toujours relative, comme la caractérisation verbale), soit en élargissant le champ, soit en augmentant la profondeur de champ, soit par les deux procédés à la fois. Le but est le même : dans tous ces cas-là, on augmente le nombre des objets vus nettement.

On augmente aussi la perspective, qui est simplement le fruit d'une vision plus attentive, les yeux mi-clos pour mieux voir (*perspicere*). Plus on multiplie ainsi les caractérisations visuelles, le nombre et la netteté des objets présents dans le champ, plus on guide le regard, et plus on peuple le monde de tous ses détails divers et occurrences.

Comme le discours s'étoffe et s'enrichit de circonstances, ainsi l'image se précise de tous ses détails.

On appelle parfois « hypotypose », en rhétorique, une grande accumulation des circonstances et des détails descriptifs dans un texte. Une « hypotypose visuelle » serait, alors, une image réalisée avec une très grande profondeur de champ.

Que gagne-t-on en général, et que perd-on à caractériser ? Par la caractérisation, on précise les choses (dans le texte et dans l'image), on donne renseignement sur renseignement, on tient lecteur ou spectateur par la main.

Mais ce choix est d'une grande ambivalence. Si j'écris ou décris, ou si je vois et fais voir « un banc vide dans un jardin public, au bord d'une allée elle-même bordée d'une haie, conduisant à une statue se découpant sur fond d'arbres », j'enrichis mon banc, mais aussi je le mutile. J'élimine par exemple le banc de mon propre jardin, le banc occupé, etc. bref, tous les autres bancs... Je peux certes vouloir à certains moments reconnaître les circonstances qui entourent les choses et les actualisent en les précisant, mais aussi, à d'autres, vouloir méditer sur des essences. À cela peuvent servir, dans l'image, des fragments, des détails isolés ; et dans le texte, des noms seuls, des ellipses ou les suggestions. De mon banc alors j'éliminerai l'allée, la statue, etc., pour le « généraliser ».

Lorsque le travail de l'écriture est de caractériser, ce jeu est bien cruel. Sans doute tout l'effort de l'art en général est-il de caractériser ; mais aussi tout art peut mourir de la caractérisation. Dans l'accident et l'événement, la circonstance, meurent l'essence, la définition. Ce qui étoffe, étouffe. [Voir : *Royauté du silence*]

